L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
[illegible] rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
VENDREDI, 10 DECEMBRE 1886.

Concert de Mme Boudousquié.

Le Concert de Mme Boudousquié, qui a lieu ce soir, sera, sous tous les rapports, l'un des événements de cette saison. Avec un zèle affectueux, qui ne nous étonne en rien d'ailleurs, les Elèves de la bénéficiaire ont suivi les répétitions fréquentes du programme; chacun des morceaux en a été étudié à fond, et si la timidité ne fait pas trop des siennes, on peut s'attendre à une exécution remarquable.

Pourquoi, du reste, se laisseraient-elles gagner par la peur, ces jeunes filles? Elles n'auront qu'à jeter les yeux sur la salle pleine de l'Opéra, elles y découvriront partout des parents, des amis, ou des visages sympathiques. Chacun de ceux qui seront là, prendra plaisir à les écouter, à les appuyer, à les encourager de bravos: pour leur rendre la voie plus douce, plus aimable encore, il est même bien probable qu'on la jonchera de fleurs. Et à ces fleurs là nous n'aurons certes pas l'objection que nous faisons à celles par lesquelles on interrompt les représentations, ou coupe une scène au beau milieu.

On nous dit, et le fait n'a rien pour nous surprendre, facile même était de le prévoir,—que la location est considérable; que les buralistes n'auront, à disposer que de fort peu de sièges—si même il en reste—à l'ouverture des portes.

Nous serons donc heureux de constater, dans un prochain article, qu'une fois de plus le public s'est associé en masse aux Elèves de Mme Boudousquié, afin de la remercier du zèle et du talent qu'elle a mis à servir ici la cause de l'art.

Nous croyons devoir reproduire le charmant programme que, dimanche dernier, nous intercalions dans notre Bulletin Artistique. Il est supérieurement composé; qu'on en juge:

Chœur dialogué de *Sigurd*, grand opéra de Reyer, chanté par les Elèves de Mme Boudousquié; *Le retour des Hirondelles*, duo, Louis Durand, chanté par Milles Caroline Olivier et Laure Castellanos; *Si tu m'aimais!* mélodie, Denza, chantée par Mlle Aurélie Moreno; *La cralute*, Lassen, chanté par Mlle Eugénie Lissen; Air d'*Eros*, de l'opéra de *Psyché*, A. Thomas, chanté par Mlle Corinne Castellanos; *Les Bohemiennes*, duo sur des airs de danses hongroises, arrangement de Mme Viardot, chanté par Milles Adelaïde Grima et Louise Théard; Solo de piano, par Mme Marguerite Samuel; Grand air d'*Herodiade*, Massenet, chanté par Mlle Lisette Delvaille; Chœur des fileuses du *Vaisseau Fantôme*, R. Wagner; Grand air de la *Traviata*, Verdi, chanté par Mme Louise Hincks; Grande scène du *Freischutz*, Weber, chantée par Mme Katzenberger; Chœur de la *Reine de Saba*, Gounod; Romance de *Guillaume Tell*, Rossini, chantée par Mlle Adelaïde Grima; Le Continental Quartette; *La Bastille*, valse, chantée par Mlle Louise Théard; Air chanté par Mme Lejeune; *Chœur des Norvégiennes*, Delibes.

Un nombreux Comité de réception fera les honneurs de la salle et placera dames et jeunes filles, auxquelles nous rappelons que, le programme de la soirée étant fort étendu, on désire commencer à huit heures précises.

—Ainsi que nous l'avons annoncé, Mme et M. Michon ont acheté la Pension Boarding House bien connue de Mme Voisin, pension située rue de Chartres No. 145, entre les rues Toulouse et St. Pierre. Ils ont fait hier l'inauguration de leur établissement qui, entre leurs mains, se montrera digne de sa vieille réputation. Et nous pouvons même ajouter, ils ne se contenteront pas de ce résultat, ils voudront en élever encore le niveau et se gagner ainsi un accroissement de patronage.

Ce que Mme et Mr. Michon ont trop modestement appelé un lunch, était un excellent dîner, excellemment servi. Le menu était très varié, irréprochablement préparé, et l'accueil fait par les propriétaires à leurs invités en doublait le prix.

Vingt ou vingt-cinq convives ont pris place à cette table, où les bons vins de France abondaient. On a très joyeusement dégusté les crûs, et très chaudement bu au grand et heureux pays qui les possède.

Nous ne vous redirons pas les toasts portés en cette occasion; nous nous bornerons à écrire que surtout ce lui qui s'adressait à Mme et M. Michon, a été reçu avec une sympathie bien accentuée. Nous ne nous en étonnons point; leur honorabilité, leur carrière toute de travail, leur ont conquis ici des amitiés sincères, sérieuses, durables.

La presse était représentée par MM. Bouby, du *Franco-Louisianais*, J. T. Mulvey et Geo. E. Upham, du journal hebdomadaire illustré: *The Lantern* et l'un des rédacteurs de l'*Abeille*.

En un mot, la fête, d'un caractère tout intime, a été charmante; nous espérons bien qu'elle est la préface d'une prospérité complète, continue, celle que méritent Mme et M. Michon, et que nous appelons de tous nos vœux.

Académie de Musique.—La dernière représentation de: *The Humming Bird* s'est donnée hier. Aujourd'hui, les Salsbury's Troubadours dans une autre de leurs pièces burlesques: *The Brook*.

La pièce a été presqu'entièrement refaite. C'est un tableau d'incidents dont est agrémenté un pique-nique; la nature prise sur le vif et mise en scène avec beaucoup de comique. Pas un rôle qui ne porte.

The Brook sera joué aussi demain, à midi et le soir.

Dimanche la première représentation de Mme D. P. Bowers, engagée pour une semaine.

Grand Opera House.—Tout est à la mode du Japon, au Grand Opera House. La troupe dirigée par M. Marshall est, sans contredit, la plus complète que nous ayons eue dans ce genre depuis longtemps. Les enfants eux-mêmes qui y figurent, sont d'une étonnante habileté.

Rien de plus intéressant, de plus hardi aussi, que les exercices du petit All Right. Il faut voir avec quelle légèreté, quelle sureté il fait l'ascension des échelles mobiles superposées, auxquelles les épaules d'un japonais servent de base. Il y a là des merveilles d'équilibre.

Consultez le programme des spectacles de ce soir, vous verrez que les tours y sont nombreux, variés et presque tous nouveaux. Les Japonais font preuve d'une rare ingéniosité dans ces sortes d'exhibitions.

Ne négliger pas de bien examiner aussi leurs costumes; il en est quelques uns d'une grande somptuosité; et tout cela avec la couleur locale bien fidèle.

La première représentation du drame: *Faithful Hearts* est annoncée pour dimanche, 12 décembre, avec Mlle Kate Forsyth dans le rôle principal.

Théatre St. Charles.—Depuis hier le drame de D'Ennery: *Martyre!* a reparu sur l'affiche du St-Charles, et la foule a reparu aussi pour faire un nouveau succès à l'œuvre, à ses interprètes. C'est décidément un habile faiseur que D'Ennery; peu d'écrivains manient mieux que lui la scène; peu fouillent plus avant une donnée dramatique, et en tirent autant d'effets.

Certes ceux qui font métier d'*adaptation*, ne prennent guère de ménagements dans le traitement qu'ils infligent aux œuvres d'autrui; ils s'y livrent souvent à des démolitions insensées, et sur ces ruines ils bâtissent Dieu sait quoi.

D'Ennery n'a pas échappé à ces atteintes; Mlle Ettie Henderson a assez cavalièrement manié son drame. Néanmoins, celui-ci porte si profonde la marque du dramatiste habile qu'il en survit immanquablement des parties dont l'impression reste très intense sur le public, malgré l'adaptation.

La Star Dramatic Company joue avec ensemble l'ouvrage; quelques-uns des artistes s'y distinguent même, et cela dans plusieurs scènes. Les femmes surtout y font leur marque.

Ce soir, seconde représentation de cette reprise.

Dimanche prochain: *Almost a Life*, par la même troupe.

Théatre Faranta.—Jusqu'à dimanche soir inclusivement, la charge: *The two Johns* sera l'unique spectacle au théâtre Faranta. Elle suffit amplement, d'ailleurs, aux habitudes du lieu; elle est bien de leur goût, s'il en faut juger par les cascades de rires qui accompagnent la pièce à chacun de ses actes.

Les amateurs de quiproquos, cette vieille et éternelle ficelle des planches, sont servis à souhait. Ce ne sont pas seulement les situations qui sont comiques dans cette bouffade, les mots le sont [illegible]

Théâtre de l'Opéra.

L'Opéra a fait malgré cohue hier; la salle était piètrement garnie. Nous le regrettons d'autant plus que la direction a mis tous ses soins à monter *Les Petits Mousquetaires*. La troupe d'opérette figure là, à peu près dans son entier; plusieurs décors ont été brossés expressément pour l'ouvrage; les costumes en sont fort élégants, et enfin un gracieux divertissement a été intercalé au troisième acte.

La seconde représentation a été beaucoup plus satisfaisante que la première; rôles et mise en scène étaient mieux sus, et de plus on a fait des coupures intelligentes. D'autres encore s'y pourraient pratiquer, car les longueurs abondent dans l'œuvre.

Demain trois reprises: à la matinée, du Paer et du Donizetti: *Le Maître de Chapelle*—*La Fille du Régiment*—; le soir, *Lucie* avec Mlle Dérivis, MM. Van Loo, Mauge. Voilà de l'activité, et de l'activité bien entendue; on ne saurait le nier.

Après-demain dimanche, reprise de *La Mascotte*.

ITALIE.

Les deux Chambres italiennes ont repris leurs travaux le 23 novembre. Le programme des objets dont elles auront à s'occuper dans cette session, s'il comprend peu de questions irritantes et de première importance, porte en revanche sur un ensemble de réformes pratiques des plus utiles au développement du pays et promet des séances bien remplies. A part certaines interpellations inévitables sur la politique générale, le Parlement italien n'aura guère à délibérer que sur des projets de lois d'affaires: le budget, la réorganisation des ministères, l'organisation communale, la loi de sûreté publique.

Dès la rentrée, M. de Robilant se verra amené à la tribune par des questions sur divers points de politique extérieure; les affaires de Bulgarie seront commentées, sans doute, par l'opposition, et à ce propos le ministre des affaires étrangères sera appelé, comme son collègue d'Autriche-Hongrie, à donner des explications sur les alliances européennes et sur le rôle qu'y joue d'Italie. D'autre part, des pièces diplomatiques ont été publiées sur le conflit avec la Colombie au sujet des indemnités dues à des sujets italiens pour dommages soufferts pendant la guerre civile, et avec le Chili pour des différends résultant également de la dernière guerre de ce pays avec le Pérou. En troisième lieu, M. de Robilant vient de faire distribuer aux députés un mémoire détaillé sur les pays possédés, occupés et administrés par l'Italie sur le littoral de la mer Rouge; nul doute que ces documents ne provoquent un débat sur la politique coloniale du jeune royaume.

Une fois ces questions et d'autres relatives à des incidents intérieurs, et notamment à la récente agitation anticléricale, écartées, la Chambre entamera la discussion définitive du budget, qui a été voté provisoirement à la fin de la session précédente. Cet important débat la conduira aux vacances de Noël; cependant des commissions devront être nommées dès maintenant pour délibérer et rapporter sur les projets de loi sur la réorganisation des ministères et l'organisation communale.

Le premier de ces projets, qui tient fort à cœur à M. Depretis, stipule la création de portefeuilles spéciaux pour la présidence du conseil, le trésor et les postes et télégraphes, de sorte que le cabinet italien comptera à l'avenir douze membres au lieu de neuf; de plus, les secrétaires généraux des ministères, considérés jusqu'ici comme de simples fonctionnaires, seront transférés en sous-secrétaires d'Etat responsables devant le Parlement et appelés à prendre part à ses discussions. Enfin, le ministre du trésor sera doublé d'un conseil de la trésorerie chargé de surveiller toutes les mesures financières et la marche générale de l'administration des ressources de l'Etat.

Après ce projet de loi, que M. Depretis considère comme urgent, vient la réforme dans un sens plus démocratique des institutions politiques et financières des communes et des provinces, la loi sur la sûreté publique en vue d'étendre le droit de réunion et d'association. Enfin il est à prévoir que les Chambres italiennes devront encore s'occuper, dans cette session, de l'importante question de la dénonciation des traités de commerce qui expirent en 1887 et 1888, et de la réforme des banques d'émission dont le privilège cesse en 1889.

Les chambres syndicales de la France.—Le *Journal des Débats* du 23 novembre exprime cette opinion sur les chambres syndicales de la France:

Le congrès des chambres syndicales a été, sous bien des rapports, une véritable révélation. Non seulement il a témoigné, une fois de plus, du sentiment de solidarité qui lie nos industriels et nos commerçants, mais il nous a initiés à l'évolution, qu'on pourrait presque dire à la révolution, qui s'est produite dans leurs esprits.

Aucune classe de la société, peut-être, ne s'est transformée d'une manière aussi complète. Sans doute, l'industrie et le commerce français ont toujours compté de brillants représentants; mais les idées générales, la connaissance des phénomènes économiques et de leurs conséquences ont été longtemps l'apanage d'une élite très restreinte. Aujourd'hui, l'immense majorité des fabricants et des négociants possèdent une instruction forte et étendue, qui leur permet de discerner de quel côté doit être orientée la politique économique du pays, et donne à leurs conseils ou à leurs revendications une singulière autorité. Non seulement ces hommes d'affaires savent réfléchir, ils savent encore parler. La plupart des délégués se sont exprimés avec une sobriété et une correction de langage des plus remarquables.

Ce qui prouve bien que les doctrines émises par plusieurs des délégués les plus en vue étaient inspirées par une connaissance approfondie des besoins généraux du pays et non par l'égoïsme ou le désir de se mettre en scène, c'est que ces doctrines allaient souvent contre les intérêts immédiats de ceux qui les soutenaient. Plus d'un délégué a reconnu que telle mesure proposée porterait préjudice, au moins momentanément, à son industrie, mais qu'elle serait profitable à l'ensemble de la production et il n'a pas hésité à s'y rallier. Il faut une rare élévation d'esprit pour comprendre que l'intérêt général du pays doit passer avant les intérêts particuliers. Nous voilà bien loin, on l'avouera, de la routine de certains négociants de la vieille école.

Le pays apprendra donc avec satisfaction que nos industriels et nos commerçants sont prêts pour la reprise prochaine des affaires. Ils sont armés de toutes pièces et ils ne laisseront pas échapper l'occasion que leur offrira la fortune.

Saint-Siège.—On mande, de Rome, que le Vatican cherche actuellement à effectuer un rapprochement plus intime entre la population catholique de l'Amérique du Sud et le Saint-Siège.

Mgr Aguozzi, délégué apostolique en Colombie, a été chargé de faire, dans ce but, une tournée d'inspection dans toute l'Amérique du Sud.

On ajoute que le pape songe aussi au rétablissement de relations diplomatiques entre le Saint-Siège et les Etats de Nicaragua et Costa-Rica.

—Le Pape a signé un décret autorisant la béatification du vénérable Grignon de Montfort, fondateur des missionnaires du Saint-Esprit et des Sœurs de la jeunesse.

SIXIÈME DISTRICT.
(Ville de Jefferson.)

Boîtes.

3 Station des chars, Tchoupitoulas, entre l'Avenue de la Louisiane et rue Tolédano.
4 Coin des rues Tolédano et Magazin
5 Coin des rues Prytanée et Tolédan
6 Coin des rues Apollo et Amélia.
7 Coin des rues Apollo et Marengo.
8 Coin des rues Camp et Foucher.
9 Coin des rues Peniston et Colisée.
12 Coin des rues Magazine et Austerlit
13 Coin des rues Amélia et Jersey.
14 Coin des rues Constantinople Tchoupitoulas.
15 Coin des rues Marengo et Prytané
16 Marché Jefferson.
17 Coin de l'Avenue Napoléon et de rue Tchoupitoulas.
18 Station des Chars, Avenue Napoléon et rue St-Charles.
19 Coin des rues Colisée et Iena.
21 Coin des rues Tchoupitoulas et Valence.
23 Coin des rues Magazine et Valence
24 Station des Chars, coin des rues Lyons et Pitt.
25 Coin des rues Soniat et Magazine.
26 Coin des rues Soniat et Tchoupitoulas.
27 Coin des rues Joseph et Tchoupitoulas.
28 Station des Chars, coin des rues Magasine et Octavia.
31 Coin des rues St-Charles et Dufossat
32 Coin de la rue St-Charles et de l'Avenue Nashville.
34 Rue Laurel, entre la rue Calhoun et le Boulevard Park.
35 Coin de l'Avenue Henry Clay et la rue St-Charles.
36 Louisiana Retreat.
41 Coin des rues Broadway et Levée.
42 Coin des rues St-Charles et Lev[illegible]

KING'S EVIL

[illegible] dreaded [illegible] scrofula, children [illegible] grown [illegible] and which, unless [illegible] from the system while young, is [illegible] generation to generation. [illegible] This taint of the blood in early times was known as King's Evil. By whatever name it is called the disease is a terrible one in its consequences. When inherited by the young, proper treatment for its cure should be commenced too early. Causes which produce it are [illegible] to mention. The disease is well known and abhorred; and wherever it exists great care should be taken by obtaining plenty of fresh air and clean, wholesome food, and attention given to the diet. Beware of mercury, arsenic, or other murderous mineral poisons as medicines for this disease. They increase the danger; they are not that relieve the sufferer. The effect of these poisons upon the system of the child is [illegible] so terrible as to place its [illegible] almost beyond relief by proper treatment. A sufferer from Scrofula in its [illegible] finds an entire derangement of the stomach and bowels and from these evils come many other ills which affect the general health. It is almost needless to describe the symptoms of Scrofula. The pallor of the skin, a continual breaking out of Scrofula. Eruptions may appear, but these are the result of the absence of the disease. The swelling of the glands of the throat and behind the ears and under the chin always indicate the disease. Enlarged joints result from it. Tubercles form in the lungs and produce Consumption. The treatment of this disease, to be successful, should be by the use of such a prompt acting and powerful blood purifying medicine as Brown's Iron Bitters. This medicine, resulting from long and patient research and experiment, is composed of the best and most active vegetable alteratives, so skillfully combined with a special preparation of Iron that while purifying the blood it strengthens the stomach and tones up the whole system, so that while a perfect cure of this horrible disease is being accomplished, the patient is also being strengthened and given new life and energy. Brown's Iron Bitters removes the accumulation from the lungs, reduces the swelling of the glands, the enlarged joints resume their natural size and a healthy condition. Remember, these conditions always exist in Scrofula, and when removed by Brown's Iron Bitters, it is sure that the disease is cured. You should eat regularly good wholesome food, keep your bowels regular, and use Brown's Iron Bitters as a preventive of its return.

BROWN'S IRON BITTERS

SCROFULA

Ask any of your neighbors what is the best blood purifier they know, and they will tell you Brown's Iron Bitters. From every section of the country come letters of endorsement of the valuable remedy in diseases of the blood, stomach, liver and kidneys, with all their attendant evils of Dyspepsia, Indigestion, Constipation, Headache, Biliousness, Loss of Appetite, Dizziness, Wakefulness, Nervousness, Rheumatism and Neuralgia. [illegible] weak, watery, impure blood and develop Dyspepsia; in a disordered stomach, Cancer and offensive breath; from weak kidneys, Inflammation of the Bladder, Diabetes and Gravel; from an inactive, sluggish liver, Dropsy, Jaundice, Brown's Iron Bitters cures all these, for it acts directly upon the seat of all these diseases—the source of all diseases, the blood. No other medicine is known wherein is combined Iron in a form that tones and strengthens, but does not constipate. In Brown's Iron Bitters has this combination with pure vegetable alteratives been made, and such skill and knowledge that Constipation and Headache are cured by its use. All other iron medicines produce them. Brown's Iron Bitters will not injure the teeth.

Brown's Iron Bitters will not cause nausea to the most delicate stomach, and for children it proves a most effectual aid to promote health during the growing period. Taken in small and frequent doses it strengthens and aids the organs of the body to healthy action, and supplies life and vigor to the wasted tissue of the growing child, dance, a result of Biliousness, shown by a sickly, sallow hue of the complexion, will be cured by the use of Brown's Iron Bitters, and that tired feeling that accompanies it be replaced by an active vitality. Brown's Iron Bitters is a specific cure for Malarial Fevers of all kinds. Drop the use of quinine; it will do more harm than good. It will produce Constipation, Headache, ringing in the ears, and frequently Rheumatism and Neuralgia. Brown's Iron Bitters will cure all Malarial Fevers and Ague, Swamp Fever, and will also cure the troubles produced by the use of quinine.

BEST BLOOD PURIFIER

Beware of Imitations.
Genuine has Trade-Mark and crossed red lines on wrapper.

BROWN CHEMICAL CO.
BALTIMORE, MD.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 10 décembre 1886.—Indications—Pour l'Alabama: légères pluies, vent de l'est un peu plus chaud. Pour le Mississippi et la Louisiane: légères pluies, vent du sud, un peu plus chaud. Pour le Tennessee: légères pluies, vent du sud-est un peu plus chaud. Pour le Texas, beau temps, vent variable, léger changement dans la température.

Température du 9 décembre 1886.
Thermomètre de E. Sonntag, opticien, No 124 rue Royale.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	46	7⅞
Midi	55	12
3 P. M.	55	12⅞
6 P. M.	55	12⅞

Nlle Orléans, 9 décembre 1886, 2 p. m. Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Atlanta	57	Nashville, Tenn	48
Augusta, Géo	51	Pittsburg, Pa	40
Savannah, Géo	60	Caire, Ill	42
Mobile, Ala	64	Davenport, Iowa	32
Montgomery, Ala	62	Dubuque, Iowa	30
Vicksburg, Miss	54	Keokuk, Iowa	37
Galveston, Tex	61	La Crosse, Wis	26
Indianola, Tex	[illegible]	St Louis, Mo	37
Shreveport, La	57	St Paul, Minn	40
Corsicana, Tex	[illegible]	Leavenworth, Kan	41
Chattanooga, Tenn	43	Omaha, Neb	55
Cincinnati, O	49	Yankton, D. T.	47
Louisville, Ky	49	Key West, Fla	71
Memphis, Tenn	45	Nlle Orléans, La	59

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures:

Mariages.

Thos. Gray à Mlle Lizzie Johnson.
Austin Gayle à Mlle Mary C. Berry.
Henry Foley à Mlle Albertine Roya.
Ludovic Brignaudy à Mlle Annie Fisher.

Naissances.

Mme Jean P. Ronede, une fille.
Mme Guiseppe Macalo, une fille.
Mme Joseph Sanchez, un garçon.
Mme William Bunney, un garçon.
Mme James Dandie, une fille.
Mme Myer Leman, un garçon.

Décès.

John J. Barrow Jr, 20 ans, Hôtel Dieu.
James M. Turner, 2 mois, Prytania et Général Taylor.
Robert E. L. Hogan, 14 ans, Ermil et Cross man.
Mme Catherine Roach, 65 ans, 165 rue Orléans.
Paul Sanchez, 1 mois, 211 North Roman.
Mme James Harvey, — ans, Jackson, La.
Alexander Williams, 59 ans, 604 Poydras.
Benjamin Williams, 50 ans, 33 South Roman.
Moise Blum, 11 ans, Bellaire, Ohio.
Samuel Hamilton, 74 ans, 470 rue Ste Anne.
Dr. Simon Courrege, 29 ans, 258 North Claiborne.
Helene Mitchell, 45 ans, 38 rue Hôpital.
Thomas Cole, 1 mois, 510 rue White.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

Vve Chas Moulin et Chs. H. Moulin à Mme J. Beck, deux terrains contigus dans le 3me district, dans l'ilet borné par les rues Bons Enfants, Morales, Barthélemy et Mazant, $800.

Union Homestead Association à Mme Eva G. Ellsworth, un terrain dans le 2me district, dans l'ilet borné par les rues Canal, Dorgenois, Dougne et Rocheblave, $2500.

André Dorlocourt Jr. à Mme Vve Pierre Laboup, une portion de terre dans le 2me district, dans l'ilet borné par les rues Chemin du Bayou, Quartier, St-Claude et Tremé, $3,800.

John Watts Kearney à Mme Alice Lyons, une portion de terre dans le 4me district, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Pleasants, Prytanée et Harmonie, $3,150.

Ventes par le percepteur de taxes du 2me district:

Succession J. B. Montagne à Elie Montagne, Sr., quatre ilots de terre dans le 3me district, sur le bayou St. Jean, faisant face au dit bayou, $3.

Mme Louis Marel à Joseph Marel, un terrain dans le 3me district, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Lapeyrouse, Laharpe et Claiborne, $35.

Godfried Witte à Edgard Jouar, un terrain dans le 2nd district, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Bourbon, Dauphine et Quartier, $20 58.

Vve F. Percy et son enfant à Mme Vve Nicholas Dogen, un terrain dans le 3me district, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Laharpe, Johnson et Columbus, $50.

Cour de District des Etats-Unis.—James Watson et autres contre le steamboat John D. Sully, procès en recouvrement de $177,32 dus pour gages.

Cour Civile de District.—Juge Rightor.

A Guillouard contre A. C. de Wimler, le jugement de la cour inférieure est annulé. La veuve H. B. Cenas reçoit $30 et l'intervention de la Singer Sewing Machine est refusée.

Union National Bank contre P. W. Pettis et autres.—Jugement en faveur du demandeur pour $375.

Miss Owen contre la ville.—Ordre d'annulation d'assessement.

Mme Jennie H. Holmes et autres contre R. S. Day.—Jugement en faveur du demandeur, reconnaissant les mineurs Holmes propriétaires de certaine propriété.

Juge Houston.

J. W. Blackman contre J. D. Houston, collecteur de taxes.—Ordre donné d'annuler certaines inscriptions de taxes.

Succession de Catherine Loebte.—Les héritiers sont mis en possession.

Juge Monroe.

Juge Lazarus.

Frederic Korberger contre sa femme Marie Hélène Quirx.—Séparation de corps accordée.

Fanny Mills et autres contre A. Paris.—Procès pour $400 et saisie provisoire.

Mme G. D. Armstrong contre Simeon Belden.—Procès pour $3,000 et intérêts sur un jugement obtenu par le défendeur.

La succession de Louis Balms est ouverte.

Cour criminelle de district—Section B—Juge Baker.—

Le grand jury est entré hier en fonctions et s'est retiré dans la salle des délibérations avec l'attorney de district.

Cour du recorder Burthe.—

Marie Shields, menaces, $150 de caution.

John Kelly, bataille et bris de paix, $250 de caution.

Maurice Gibson, blessures, $500 de caution.

Toney Chistina, insultes, abus et bris de paix, caution de $100.

A la Deuxième Cour.—Isaac London, un allemand qui avait été arrêté pour colportage sans licence, par l'agent James Stevenson a comparu devant le recorder Burthe. L'agent prétendait avoir demandé à London s'il possédait une licence, et avoir reçu en réponse un coup de poing en pleine figure. C'est alors dit-il qu'il se serait livré sur lui à des voies de fait.

Avant de condamner Soudon, le juge Burthe lui a demandé ce qu'il avait à dire pour sa défense. Il a déclaré avoir été frappé par l'agent, qui l'aurait même menacé de son revolver s'il ne le suivait à la station de police.

Bon nombre de personnes qui s'étaient rassemblées auraient même protesté contre cette brutalité révoltante.

Cette déclaration ayant été confirmée par plusieurs personnes, le juge a acquitté le prévenu.

Les boulangers.—Deux boulangers, J. S. Salzer et John Gluch, ont été condamnés chacun à $2,50 ou 5 jours pour avoir fabriqué leur pain avec de l'eau de puits.

Le juge Davey les a avertis de se le tenir pour dit et d'avoir à prévenir leurs confrères de ne plus commettre un semblable délit qui entraînerait désormais, pour eux l'application de la loi qui condamne le délinquant à $100 ou 30 jours de prison.

Taxes.—La somme de taxes perçues mercredi à la mairie au bureau du trésorier, s'élève à $401,177.

Permis de bâtir.—Un permis a été délivré à F. Grouppe, pour construire rue des Remparts, près Toulouse, une maison en bois qui lui coûtera $2,500.

Les marchés—Après une longue délibération les comités réunis de police et d'ordre public ont adjugé le fermage des marchés à Vidalat & Cie aux conditions de leur dernière proposition ($175,000). Le résultat était prévu.

Levées.—Les offres scellées, pour la construction de la levée Thompson, paroisse Jefferson, rive droite, et pour la levée Concession, paroisse Plaquemines, rive droite, seront reçues au bureau des Ingénieurs de l'Etat, à la Nouvelle Orléans, à partir de samedi 18 décembre à midi.

Un dépôt de $100 et un cautionnement de $500 devra accompagner chaque proposition.

De Visu.—Lu sur l'enseigne d'un marchand d'huîtres de la rue Clouet:
Huitres de famille.
Pourquoi pas *famille d'huitres?*

Vols.—Dans la nuit du 7 des voleurs ont pénétré chez M. H. Rault, rue du Camp No 507 et ont volé huit pistolets évalués $20.

Ils se sont introduits par la vitrine dont ils avaient brisé la glace.

—Quarante livres de viande de bœuf ont été volées dans la nuit de mercredi à jeudi à l'étal de John Dupui, au marché Poydras.

—Hier à 9 heures du matin, un nommé J. P. Dodd, qui descendait d'un car de la rue Commune, en face de l'hôpital de charité a été accosté par un nègre qui lui a offert de l'accompagner à l'hôpital. Dodd, qui était souffrant et marchait péniblement, a accepté cette offre gracieuse, mais pendant qu'on l'inscrivait sur le livre d'entrée de l'hôpital, le nègre a pris la fuite avec la valise de Dodd, qui contenait pour $20 environ de vêtements et une pièce de $20 en or. Tous les vêtements sont marqués au nom de J. P. Dodd.

Le voleur n'a pas été arrêté.

—Hier entre 4 et 5 heures du matin, un inconnu s'est introduit chez M. Henry Vasse, rue Lesseps No. 43, en brisant un des piquets de la clôture. Il a volé 2 chemises, un jupon, 2 oreillers, un morceau de tulle à moustiquaire, 2 mouchoirs, 6 caleçons, 2 camisoles d'enfant, un morceau de calico le tout évalué à $10.

Le voleur a pris la fuite et n'a pu être arrêté.

Arrestation.—Sur l'ordre qui lui en a été donné, le caporal Cooper, en compagnie des officiers Judice, Cohen et Hammond, s'est rendu rue Bienville No 518. Comme ils approchaient de la maison, John Hickey, un individu qui habite la dite maison, les a aperçus et, rentrant au plus vite, a refermé soigneusement la porte derrière lui.

Les agents ont forcé l'entrée et ont pénétré dans la maison. Ils ont retrouvé Hickey assis sur un lit sur lequel se trouvait sa mère, pieds et mains liés et attachée au lit.

La pauvre femme, qui portait des traces de mauvais traitements, a déclaré, une fois rendue à la liberté de ses mouvements, qu'elle avait été attachée parce qu'elle était méchante. A l'arrivée de la voiture d'ambulance elle a refusé de se laisser conduire à l'hôpital.

Les agents ont appelé alors le Dr. Berch qui, après avoir examiné la pauvre femme, a déclaré que son grand âge la portait à déraisonner. En conséquence, ses parents et amis ont été priés de la faire interner soit à l'Hôtel-Dieu, soit à la Louisiana Retreat.

Hickey a été arrêté et l'accusation de folie a été portée contre lui.

Incendie.—Hier à 2 heures de l'après-midi, le feu a été mis à la résidence de M. Samuel Walker, rue Chestnut No. 35 par du pétrole qui a été répandu accidentellement sur le foyer et qui a communiqué elle feu à un lit double qui a été endommagé pour $10, 2 matelas évalués $12 et une couverture et couvre pieds évalés $16 ont été la proie des flammes.

Total des dégâts $36. Pas d'assurance.

La maison appartient à M. E. Conery Sr.

Meurtre.—Hier à 9 heures du soir, on a arrêté un nègre de 12 ans, Enoch Craig, qui avait tiré le 19 du mois dernier, un coup de revolver sur une petite fille du nom de Alice Johnson, qui est morte hier, entre 4 et 5 heures de l'après midi à l'hôpital de Charité.

Paragraphes.—Le chef de police a payé la somme de $900 par lui gardée sur l'argent provenant du vol de la Station De Sair. Néanmoins le maire a l'intention d'exiger sa démission. Dans le cas où il refuserait l'affaire viendra devant les tribunaux.

Passagers attendus à New York par "La Gascogne".

M. le baron d'Itajuba, ministre du Brésil aux Etats-Unis, Mme d'Itajuba, M. de Struve, ministre de Russie aux Etats-Unis, M. L. A. Plummer, Mme Plummer et enfants, M. R. F. Cross, Mme R. V. Horton, M. A. Baumann, Baron de Thomsen, Mme de Thomsen et enfants, M. Le Bouthier, Mlle Tillinghast, M. H. Daenfker, M. E. Hale, M. E. Fasquelle Jund, M. F. Reiset de Garnendia, M. C. Capelle, M. Loflet, M. G. A. Segresta, Mlle Harley, Mlle Upson, M. et Mme Hornigshaus, Mlle [illegible]arre, M. et Mme Parker Mann, M. Oldgaray, M. et Mme Blumhart, M. L. Grebler, M. Hendricks, Le colonel Aguilar, M. Meredith Reed, Jr., M. et Mme P. Alferitz, M. et Mme W. Brett, M. H. O. Berg, M. R. H. Gardiner, M. B. Furgin, Mme Joubert, M. R. Savalet Ernstein, M. S. Gottlieb, M. A. Von Wendt, M. et Mme Matthew Morgan, Mme Hardenburg, M. G. Seloup, M. L. Roempter, Mme Sawyer, M. Ed Price, Dr Landrieu.

France et Russie.—On télégraphie, de Saint-Pétersbourg, 23 novembre:

Le *Novoié Vremia* fait ressortir que les relations diplomatiques entre la France et la Russie sont complètement rétablies, alors qu'il peut, d'un jour à l'autre, se produire des événements qui obligent M. de Staal, ambassadeur de Russie à Londres, et le prince Labouof, ambassadeur à Vienne, à prendre des congés.

Pour que le départ de ses diplomates ne soit pas suivi de celui du comte Chouvaloff, ambassadeur de Russie à Berlin, il faut, ajoute le journal russe, que l'Allemagne pèse de la façon la plus sérieuse toutes les conséquences que pourrait avoir l'arrivée de M. de Laboulaye à Saint-Pétersbourg, et le retour de M. de Mohrenheim à Paris.

La Russie a certainement prouvé d'une manière suffisante son sincère désir de conserver l'amitié de l'Allemagne; mais le prince de Bismarck doit comprendre que ce désir ne poussera pas le gouver[illegible]

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES
TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Rente Française.

Paris, 9 décembre—La trois pour cent est cotée à 83 francs 87 1/2 centimes.

L'état hebdomadaire de la Banque de France indique une diminution de 11,750,000 francs en or, et une augmentation de 600,000 francs en argent.

La crise ministérielle.

Paris, 9 décembre—Le général Boulanger et trois autres membres du cabinet de Freycinet se sont joints au ministère Goblet.

Ce dernier demandera à la Chambre des députés d'autoriser un budget provisoire de trois mois et d'ajourner les débats sur les budgets jusqu'en janvier.

Les journaux royalistes et radicaux.

Paris, 9 décembre—Les journaux royalistes et radicaux ne sont pas en faveur de M. Goblet.

Le journal la *République* écrit: Il faut qu'il abandonne la démagogie, s'il veut établir un gouvernement stable.

Délégués Bulgares—Tentative d'assassinat.

Paris, 9 décembre.—On annonce de source autorisée que les délégués bulgares ne seront pas accueillis favorablement.

Un individu a essayé de poignarder le député Casse aujourd'hui dans les couloirs de la Chambre des Députés. On est venu au secours de M. Casse. L'assassin a été arrêté.

Le nouveau Cabinet.

Paris, 9 décembre—Voici les noms de ceux qui feront probablement partie du nouveau Cabinet: M. Goblet, président du Conseil et, ministre de l'Intérieur; Duclerc, ministre des Affaires étrangères; Dauphin, ministre des Finances; Bordeaux, ministre de l'Instruction publique; Sarrien, ministre de la Justice; général Boulanger, ministre de la guerre; l'amiral Aube, ministre de la marine et des colonies; Granet, ministre des postes et télégraphes; Lockroy, ministre du commerce; Richard, ministre de l'agriculture.

La Chambre des Députés s'est ajournée jusqu'à samedi.

L'Assaillant du député Casse.

Paris 9 déc.—L'individu qui a attaqué le député Casse, est un sculpteur du nom de Baffer, qui a reçu une médaille au Salon pour la statue de Marat.

Quand on l'a arrêté il s'est écrié: "Je veux donner à un traître ce qu'il mérite."

Le bill militaire.

Berlin, 9 décembre—La commission du bill militaire se compose des personnes suivantes: Windthorst, Trimborn, Osterer, Huene, Lieber, Rosshirt, baron Frankenstein et du comte Dallet trem, membres du Centre; Maltzahn, Frege, Seldorf, Soldern, Koeller et Malchow, Conservateurs; Richter, Bambergar, Rickert, Haenele et du baron Stauffenberger, Progressistes; Hobrecht, Beuda, Marquardzn et Buhl, Libéraux Nationaux; Woellwarth et Behrendorff, Conservateurs Indépendants; Grillenberger et Hazenclever, Socialistes.

Le général Baronsart von Schellendorff, ministre de la guerre aura une entrevue avec la commission aujourd'hui.

Election au Reichstag.

Berlin, 9 déc.—Le second ballottage à Mannheimer a eu pour résultat la nomination de M. Diffene au Reichstag. Ce dernier, qui fait partie des Libéraux Nationaux, a reçu 10,645 votes, contre 9,767 donnés à M. Dresbach, socialiste.

Le Bundesrath.

Berlin, 9 décembre—Le Bundesrath, en réponse à une résolution adoptée par le Reichstag à sa dernière séance, désapprouvant l'expulsion brutale des sujets russes et autrichiens de la Prusse, dit qu'il refuse de prendre cette résolution en considération, se basant sur le fait que le droit du gouvernement prussien en cette affaire est incontestable.

—Ludwig Gumpel, le banquier bien connu de Leipsig, est mort.

Un rapport officiel indique que la dette publique de la ville de Hambourg dépasse 150,000,000 de marcs.

D'Oyley Carte

Berlin, 9 déc—D'Oyley Carte, directeur de la Compagnie Mikado, est de retour à Berlin.

Un auditoire nombreux assiste à chaque représentation.

Le prince de la couronne Frédéric Guillaume a retenu une loge pour une série de trente cinq représentations.

Collision

Londres, 9 décembre—Des dépêches reçues de Brisbane annoncent qu'il y a eu une collision entre les steamers Keilawarra et Helen Nicholl, à la hauteur de Queenslands. Quarante deux personnes ont péri.

Protestation

Melbourne, 9 déc—Une députation de presbytériens a demandé au gouverneur de Victoria d'envoyer une pétition à la Reine contre l'occupation des Iles Nouvelles Hébrides par les Français.

Les pétitionnaires disent que l'occupation des Iles par les français met en péril et le travail des missionnaires qui y poursuit activement et les intérêts de l'Australie.

Les membres de la dite députation déclarent que des mesures effectives seront prises pour empêcher l'occupation des îles, qui équivaut à une annexion, et demandent que le gouvernement protège les missionnaires qui y sont actuellement établis.

Assassinat du Comte Pfeim.

Berlin, 10 déc.—Le comte Pfeim, nommé gouverneur en remplacement de M. Juelike, a été assassiné par les indigènes.

Banquet offert à la députation bulgare.

Vienne, 9 déc—M. Von Szogyenyi, secrétaire en chef du bureau étranger impérial, a offert un banquet à la députation bulgare.

Sir William White.

Constantinople, 9 déc—Sir William White, ministre d'Angleterre en cette ville, a reçu une dépêche de Lord Iddesleigh annonçait que la Porte a intimé son désir de discuter la question d'évacuation de l'Egypte par les anglais et qu'il a promis de prendre en considération cette déclaration de la Porte.

Le comte D'Auray.

Constantinople, 9 déc. — Le comte D'Auray, agent français au Caire, a informé la Commission de la dette publique, que son gouvernement refusera d'entrer en aucun arrangement au sujet des réformes de l'administration égyptienne, tant que la date de l'évacuation anglaise n'aura pas été fixée.

La police accusée d'ouvrir les lettres.

Dublin, 9 déc.—Les fonctionnaires de la police sont accusés d'ouvrir les lettres adressées à M. Sullivan, ex-président de la Ligue Nationale Irlandaise d'Amérique, ainsi que des lettres de la femme de Sullivan qui est à Chicago. Ces lettres ont été reçues avec le cachet brisé.

Steamers en retard.

Londres, 9 déc—Les steamers City of Berlin, Catalonia, Nova Scotia, dus à Queenstown hier, sont arrivés 24 heures plus tard.

Les pilotes de Liverpool disent qu'ils n'ont jamais vu un temps aussi épouvantable.

La députation bulgare à Vienne.

Vienne, 9 décembre—Les délégués bulgares qui été reçus par le comte Kalnoky. L'audience a duré une heure et demie.

Les journalistes de Vienne prennent des dispositions pour tenir une réception en l'honneur de la députation.

Naufrages.

Londres, 8 décembre.—Le steamer anglais Avondale, parti pour Philadelphie, a fait naufrage à Holyhead. L'équipage a été sauvé.

Le canal de Suez.

Londres, 9 déc—On rapporte que le gouvernement repoussera la proposition de la France de neutraliser le canal de Suez, à moins qu'il ne soit permis à la flotte anglaise d'y passer librement en temps de guerre.

La Russie et la Bulgarie.

Londres, 9 décembre—Une dépêche de Constantinople dit que la Russie a retiré ses objections relativement à la validité des élections pour les membres du Sobranje; mais elle insiste sur un changement de la régence bulgare.

Le Lord Lieutenant d'Irlande.

Dublin, 9 déc—Le Lord Lieutenant a nommé M. Sexton shérif de Dublin, et James O'Mara shérif de Limerick.

M. James Stansfeld.

Londres, 9 décembre.—L'Hon. James Stansfeld a dit, hier soir, à l'assemblée [illegible]

La Ligne Cunard.

Liverpool, 9 déc—La malle a été acceptée sous protêt par la Ligne Cunard.

Le Prince Luitpold.

Berlin, 9 déc—Le prince Luitpold a reçu aujourd'hui plusieurs membres bavarois du Reichstag. Il leur a dit que la question des finances était certainement importante, mais elle ne doit pas dominer les grandes questions politiques.

Tempête.

Londres, 9 déc.—Une tempête a soufflé avec violence pendant 18 heures à Kilrush. Tous les édifices publics sont endommagés. La perte éprouvée par les paysans est évaluée à 15,000 livres sterling.

Le Correspondant du Chronicle.

Londres, 9 décembre.—Le correspondant du journal *Chronicle*, à Vienne, écrit que les gouvernements de la Roumanie, de la Servie et de la Bulgarie sont sur le point de signer une alliance offensive et défensive.

Chacun des dits gouvernements aura des droits identiques à disposer d'une armée combinée de 400,000 hommes.

WASHINGTON.

CONGRÈS.

Sénat.

Washington, D. C., 9 déc.—Un amendement de la Chambre au bill du Sénat pour venir au secours des gradués de l'Académie militaire des Etats-Unis, et fixer leur paie, a été soumis au Sénat aujourd'hui, par le président de ce corps.

Le dit amendement décrète que les cadets recevront la paie de second lieutenant à partir de la date à laquelle ils auront gradué, à la date où ils accepteront leurs commissions.

L'amendement a été adopté et le bill est envoyé au Président.

Chambre.

Washington, D. C. 9 déc.—M. Forney, de l'Alabama, du comité de conférence sur le bill d'allocation relatif aux fortifications, rapporte qu'il a été impossible d'arriver jusqu'ici à une entente. Une autre conférence a été ordonnée. MM. Forney, Randall et Butterworth ont été nommés membres du nouveau comité de conférence.

Sur motion de M. Morrow, de la Californie, on adopte le bill du Sénat abandonnant l'intérêt des Etats-Unis dans certaines terres de San Francisco à la ville et au comté de San Francisco.

M. Pergones, du Texas, se levant relativement à une question de privilège personnel, envoie au bureau du greffier, qui la lit, une dépêche spéciale de Washington à un journal de New York, datée du 4 décembre. La dite dépêche prétend donner un rapport sur un différend survenu dans le comité de conférence, au sujet du bill de commerce entre les Etats, différend qui s'est élevé entre M. Reagan et le sénateur Cullom.

Au cours de ce différend, dit la dépêche, M. Reagan a été obligé de retracter sa déclaration, que tous les ennemis de ce bill agissent dans l'intérêt des monopoles. M. Reagan dément les rapports publiés par le dit journal.

La Chambre reprend la discussion sur le bill relatif au compte électoral.

Après quelques débats, le bill est adopté avec les amendements rapportés par le comité de la Chambre.

D'après les instructions du comité des ports et rivières de la Chambre, le chairman Willis a conféré avec le chairman McMillan, du comité de commerce du Sénat, et autres membres de ce comité, relativement à la possibilité de préparer le bill d'allocation des ports et rivières en session conjointe. Quoiqu'on ne soit pas encore arrivé à une entente formelle, on rapporte que la proposition a été accueillie favorablement par le comité du Sénat.

La Chambre se forme ensuite en comité général sur le bill créant un département d'agriculture et du travail. M. Springer occupe le fauteuil.

M. Weaver, de l'Iowa, appuie fortement le bill.

M. Breckinridge, de l'Arkansas, s'y oppose, ainsi que M. Gibson, de Ouest Virginie.

Le comité se lève sans qu'on soit arrivé à un résultat.

M. Randall, de la Pennsylvanie, du comité des allocations rapporte le "Sundry Civil Bill" qui est référé au comité général et la chambre s'ajourne.

Une nouvelle à sensation.

Washington, 9 décembre—La rumeur mise en circulation relativement au prochain massacre des blancs par les 500 Seminoles qui se trouvent en Floride, a été accueillie par un éclat de rire au département des affaires indiennes.

Il y a en tout 180 Indiens dans l'Etat de la Floride, et pas un seul ne se trouve dans le comté de Monroe où l'on disait se trouver les 500 Indiens avides de sang.

Effet du message présidentiel à Mexico. Le ministre Manning.

Mexico, 9 déc, via Galveston—On croit ici que la position prise par le Président Cleveland dans son message, protestant contre le droit du Mexique de traduire devant les tribunaux de ce pays des citoyens américains, pour des délits commis contre les lois mexicaines sur le territoire des Etats-Unis, donnera lieu à des complications diplomatiques d'un caractère sérieux entre ces deux puissances.

Les journaux de toutes nuances approuvent le gouvernement et disent que ce principe est approuvé par grand nombre de nations civilisées. On a déjà pris des mesures judiciaires pour traduire en diffamation criminelle les auteurs du bruit mis en circulation, relativement à la conduite du ministre Manning à un dîner privé auquel il avait été convié.

Le gouverneur de ce district fédéral met tout en œuvre pour arriver à la source de cette calomnie. Le médecin, appelé près du ministre Manning, dit que ce dernier souffrait d'une affection ombilicale et d'un commencement de pneumonie.

Le ministre Manning est à la légation, s'occupant des affaires de son département.

L'exécution de Francisco del Moral

Mexico, via Galveston, 9 déc.—L'opinion publique en ce pays est si forte contre la peine capitale, qu'on ne croyait pas en général que Francisco del Moral, dont l'exécution avait été fixée pour aujourd'hui, serait exécuté.

Il avait assassiné un résident français de cette ville, il y a environ deux ans. On avait demandé la commutation de sa peine; mais le Président Diaz a refusé d'acquiescer à la demande et insisté pour que la loi suivit son cours.

Le meurtrier a été fusillé aujourd'hui. Il est mort bravement, en protestant de son innocence jusqu'au dernier moment.

L. Marthe contre Otto Gurbach.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans, No 8,648—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de mon entrepôt, No 94 Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 18 décembre 1886, à 11 heures A. M., de la propriété ci après décrite, savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
8déc—8 14 18

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie ici que le 10me jour de novembre 1886, jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire ci-dessous intitulée dans les termes et avec les chiffres suivants: Joséphine Cassidy vs James Francis Hogan, son mari—No 18,921.

Sur motion de MM. Jonas & Nixon, avocats de la plaignante et en appuyant sa demande de preuve, la loi et les témoignages étant en sa faveur, il est ordonné, adjugé et décrété que le "défaut" ici enregistré, le 3 nov. 1886, soit confirmé, et que en conséquence il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Joséphine Cassidy femme de James Francis Hogan, et contre le dit défendeur James Francis Hogan, son époux décrétant une dissolution de communauté d'acquets et gains existant entre eux, et que la plaignante, Joséphine Cassidy Hogan, ait le droit de conduire et d'administrer ses biens obtenus par la séparation. Il est de plus ordonné, adjugé et décrété que le défendeur, James Francis Hogan, soit condamné à payer à la plaignante, Joséphine Cassidy, sa femme, la somme de $900, avec intérêt légal à partir du 1er janvier 1883 jusqu'à parfait paiement, avec lien et privilège accordés par la loi aux femmes mariées et les frais du procès. Jugement rendu le 10 novembre 1886. Jugement signé le 23 novembre 1886.

(Signé), F. A. MONROE, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et fixé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce vingt-troisième jour de novembre, en l'année du Seigneur mil huit cent quatre-vingt-six.

JAS. D. RANKIN,
Député Greffier.
26—20no 1124

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
—Succession de—
Mme Julia T. Abbott—No 16,702.

SUR LA DEMANDE DE JOHN BOYD, de Lexington, Kentucky, tuteur des mineurs Cecily de G. McCaw, Paul J. McCaw, Nina G. McCaw, Lucy E. McCaw, W. R. McCaw, Jr., Eloise G. McCaw et Chesley Abbott McCaw—Attendu que, John Boyd, tuteur des susdits mineurs, par l'intermédiaire d'Octave Morel, son agent dûment autorisé et son avocat a fait application à cette Cour pour avoir l'autorisation de prendre possession de la propriété appartenant aux dits mineurs et de la transférer de l'Etat de la Louisiane, à Lexington, Kentucky,

Avis est ici donné à tous ceux qui sont concernés de donner les raisons dans les trente jours, à partir de la première publication de cet avis, pourquoi l'application du dit tuteur ne serait pas accordée. [illegible]

Chemins de fer.

Heures d'arrivée et de départ.

ILLINOIS CENTRAL.

Arrivée.		Départ.	
No 1 Ex	11:00 pm	No 2 Ex	9:15 am
No 9 Lim. Ex	8:20 am	No 4 Chi Ex	6:00 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

No 3 Cin. Ex	7:10 am	No 4 Fast Line	7:55 am
No 1 Fast Line	7:30 pm	No 6 Coast Ac	3:35 pm
No 5 Coast Ac	9:10 am	No 2 Cin. Ex	8:05 pm

TEXAS AND PACIFIC.

No 53 Ex	9:00 am	No 51 Ex	6:40 pm
No 54 B. Rouge Local	7:15 pm	No 53 B. Rouge Local	7:45 am

NEW ORLEANS AND NORTHEASTERN.

No 5	7:35 am	No 2	10:40 am
No 1	3:00 pm	No 6	8:00 pm

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No. 1	9:00 am	No. 2	5:00 pm
No. 3	6:25 pm	No. 4	8:00 am
No. 5	10:00 am	No. 6	3:45 pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY; ATLANTIC SYSTEM, MORGAN LINE.

No 19 Califor.	7:40 am	No 50 Local	8:10 am
No 51 Local	6:20 pm	No 20 Californ.	7:30 pm

SHELL BEACH RAILROAD.

Dimanches—6:00, 11:00 a.m, 6:00 pm	Dimanches—6:30 a.m, 11:30, 6:30 pm
Jours de la semaine—8:15 a.m., 3:45 p.m	Jours de la semaine—8:45 a.m., 5:30 p.m

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

VENDREDI, 10 DECEMBRE 1886.

Bayou Sara—E. J. GAY, à 5 P. M.
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 12 M.
Pointe Houmas—MABEL COMEAUX, à 12 M.
Macon & Tensas—JOHN H. HANNA, à 5 P. M.
Bas du fleuve—LURA, à 11 A. M.

SAMEDI, 11 DECEMBRE 1886.

St-Louis—CITY OF NEW ORLEANS, à 5 P. M.
Cincinnati—NEW MARY HOUSTON, à 5 P. M.
Vicksburg—T. P. LEATHERS, à 5 P. M.
Shreveport—LAURA LEE, à 5 P. M.
Bayou Tèche—QUEEN CITY, à 5 P. M.
Bayou Sara—CLINTON, à 5 P. M.
Bayou Lafourche—WHISPER, à 12 M.
Bayou Lafourche—E. W. FULLER, à 12 M.
Bas du fleuve—ALVIN, à 11 A. M.
Port Eads—NEPTUNE, à 9 A. M.

Hauteur des Eaux

Augusta	8 06	Nashville, Tenn	5 05
Cairo, Ill	12 03	Nlle Orléans	5 01
Cincinnati, O	13 08	Omaha, Neb	glace
Davenport, Ia	glace	Pittsburg, Pa	3 02
Keokuk, Iowa	glace	Shreveport, Le	9 06
La Crosse, Wis	glace	St Louis, Mo	7 09
Leavenworth, K	glace	St Paul, Minn	glace
Louisville, Ky	7 03	Vicksburg	20 05
Memphis, Tenn	12 00	Yankton	——

Fleuves et rivières.

Vicksburg, 9 déc.—Le fleuve baisse—20 pieds 5/10 à l'étiage. Descendant: Port Eads et barges et City of New Orleans pour la Nlle Orléans. Montant: Oakland et barges.

Memphis, 9 déc—Le fleuve baisse. Arrivé Kate Adams de Arkansas City. Temps couvert.

Plus tard—La rivière a baissé de 15 pouces. Arrivé Rosalie de l'Ohio. Départs: Menteith pour la Nlle Orléans 11 a m. Kate Adams pour Arkansas City 6 p m. E S Hayes pour Cairo 7 p m.

Evansville, 9 déc.—La rivière a 12 pieds 9 pouces, thermomètre 47. Temps clair et agréable.

Cairo, 9 déc.—Le fleuve a 12 pieds 6 pouces et monte. Temps frais et beau. Arrivés: Golding Star de Cincinnati, 11 p m. H F Frisbie de Cincinnati, 7 a m. Départs: W W O'Neil pour la Nlle Orléans, 9 a m. H J Tesner pour la Nlle Orléans, 8. A J Barker en bas, 9.

Plus tard—Le fleuve a 12 pieds 4 pouces et baissé. Temps couvert et frais. Pas d'arrivage ni de départs.

[illegible]

Les Passes

[illegible]

Marchés.

[illegible]

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 9 DECEMBRE 1886.

EXPEDIES EN DOUANE.

Barque ital. Rosalia, Dossat, Gênes.
Goelette Minnie C. Taylor, Leighton, Mobile.
Navire Scotia, Sprague, Havre.

ARRIVES.

Steamship ang. Haytian King, Liverpool via les Indes Occidentales et Colon.
Steamship ang. Druhfeld, St Vincent, Cap de Verde.
Steamship ang. Hunsman, White, Liverpool via Maryport.
Steamship ang. Navigator, Reynolds, Sutherland.
Steamship Rydal Water, —, Penrith.

BATEAUX A VAPEUR.

Pargoud, Carlton, Greenville.
Laura Lee, Brinker, Shreveport.
Mabel Comeaux, Comeaux, Pointe Houmas.
Alvin, O'Pry, Bas du fleuve.
Neptune, Bassett, Port Eads.
Alice LeBlanc, Barre, Bayou Lafourche.
Whisper, Kouns, Donaldsonville.
H Hanna Blanks, Cooley, Hedgeland (Ouachita).

EXPORTATIONS.

ALMERIA—par barque Rosini—77,000 douves.

HAVRE—par navire Scotia—3852 balles coton 2700 douves.

IMPORTATIONS.

BLUEFIELDS—par steamship Anglian—2000 régimes figues bananes 193 balles caoutchouc C A Fish &co—6 balles caoutchouc J Friedlander &co.

HAVANE—par steamship Hutchinson—7000 cigares Jaime Magi—5000 cigares J Corral &co—91,600 cigares Southern Pacific Co 48, 500 cigares 100 colis cigarettes U Koen &co—17 balles tabac en feuilles Southern Pacific Co—100 barils oranges 50 barils ananas Machecа Bros—101 barils ananas 475 barils oranges A Caron &co—44 barils oranges R D Post & Son—260 barils oranges 53 barils ananas S Oteri.

BORDEAUX—par steamship Bordeaux—32 barriques vin 144 caisses vin 50 caisses eau de vie 483 caisses sardines 150 caisses fruits à l'eau de vie 500 caisses cerises Ed Dubois—15 caisses moutarde 5 caisses sardines 31 caisses huiles 10 barriques vin F Limongi—3 barriques vin Jno T Hardie—11 do L E Jung—10 do D A Chaffraix—225 caisses conserves 254 caisses sardines Drexel Morgan &co—3 caisses huiles Chas Truilly—1 do de Jules Herbelin—500 caisses fruits à l'eau-de-vie 100 caisses sardines 15 barriques eau de vie Smith Bros &co—15 caisses prunes Clark & Meader—12 barriques vin A Navarre &co—25 do do F Hollander—6 do do Pietrie &co—30 caisses vin E L Martin—30 do do Prosper Lamal—20 do do J A Walker—5 barriques vin F Rodes &co—1 caisses huiles 3 J D Solari & Son—3 caisses huiles L Queyrouze—9 do do A S Tourné—4 colis huiles Lafargue & Brierre—16 caisses huiles 30 caisses huile 50 caisses fruits à l'eau de vie 145 caisses sardines 10 caisses moutarde 30 caisses conserves 15 caisses champagne 57 caisses liqueurs 148 caisses vin 27 barriques vin 15 barriques vinaigre 90 colis prunes Paul Gelpi & Bro—99 caisses huiles 55 caisses olives 30 caisses sardines 60 caisses vermouth 120 caisses vin 4 barriques vin 6 barriques eau de vie 25 caisses eau-de-vie F D Cuffroth—20 caisses vin 4 caisses sardines M Parro—200 paniers huile 600 caisses fruits à l'eau de vie 150 caisses sardines J Castillon—205 do do 23 caisses moutarde 75 caisses liqueurs 40 caisses huile 100 caisses absinthe 20 caisses prunes 100 caisses vin 10 barriques vin Schmidt & Ziegler—8 do do 10 caisses eau de vie 3 colis huiles Amédée Courtade—10 barriques eau de vie 390 caisses do J B Junqua—107 caisses fruits de 14 caisses sardines 25 caisses vin 110 caisses conserves Bassetti & Xiques—100 do sardines 119 do vin St. L Miles V Tr Co—210 do prunes 30 do tomates 1 caisses fruits à l'eau de vie 4 caisses huiles A M & J Solari—11 caisses huiles 8 colis brandy 8 caisses sardines 200 caisses champagne 200 paniers huile à ordre—3 colis huiles [illegible] 4 caisses huiles vin T [illegible]

ques crême de tartre Morgan Line.........

D'Anvers—1 caisse huiles 25 boites fromage 5 V Fornaris &co—150 boites fromage 26 colis huiles 500 barils ciment 30 barils huile 50 caisses vin à ordre—1 caisse huiles T Generelly—100 caisses vin 1 do étiquettes F Hollander—1 caisse huiles T A Clayton—1 do do Herman Isaac 1400 colis huiles Prosper Lamal—20 do do Southern Brewing Co—19 caisses conserves A M & J Solari—15 barriques genièvre Ed Dubois—930 barres acier St-L & Miss V Tr Co—132 colis huiles 100 caisses indigo 100 do champagne 10 caisses fromage Morgan Line.

Du Havre—150 caisses champagne F de Barry &co—50 caisses champagne Thos H Handy—60 do do Smith Bros &co—30 do de J G Schriever—60 do do F Limongi—120 do do Bassetti & Xiques—280 caisses champagne 920 caisses vin 47 colis huiles Morgan Line—50 caisses liqueurs Schmidt & Ziegler—12 caisses vin S V Fornaris &co—67 caisses conserves P Baubac—22 caisses fromage A M & J Solari—9 colis huiles Stauffer E &co—77 do do Drexel Morgan &co—5 do do T A Salomon—130 do Prosper Lamal—3 do do H Damiens 20 caisses huiles Paul Picard.

Arrivages de produits.

GREENVILLE—par steamer Pargoud—1534 balles coton 2883 sacs graine coton 12 sacs coton en graine 120 boucauts sucre 92 barils sucre 170 barils mélasse.

SHREVEPORT—par steamer Laura Lee—2420 balles coton 1049 sacs graine coton.

PTE HOUMAS—par steamer Mabel Comeaux 69 boucauts sucre 313 barils sucre 375 barils mélasse 598 sacs riz brut.

BAS DU FLEUVE—par steamer Alvin—28 boucauts sucre 1124 barils sucre 258 barils mélasse 420 sacs riz brut.

PORT EADS—par steamer Neptune—469 barils sucre 226 barils mélasse et fret assorti.

BAYOU LAFOURCHE—par steamer Alice Le Blanc—79 boucauts sucre 225 barils sucre 252 barils mélasse 25 demi barils mélasse 6 sacs coton en graine.

DONALDSONVILLE—par steamer Whisper—346 boucauts sucre 949 barils sucre 713 barils mélasse 30 sacs riz brut 14 sacs coton en graine et fret assorti.

OUACHITA—par steamer H Hanna Blanks—392 balles coton 40 sacs coton en graine 5267 sacs graine coton.

Par les chemins de fer.

SOUTHERN PACIFIC R R COMPANY 1117 balles coton 609 boucauts sucre 1583 barils sucre 1 demi do 1166 barils mélasse 1 demi do 35 barils sirop 50 barils vin et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE R R 1361 balles coton et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—2082 balles coton et fret assorti.

LOUISVILLE N. O. AND TEXAS R R 2196 balles coton 40 boucauts sucre 27 barils sucre 113 barils mélasse 120 boîtes tabac 2 wagons tourteaux 1 wagon graine coton et fret assorti.

N. ORLEANS AND NORTHEASTERN R R 1109 balles coton et fret assorti.

SHELL BEACH RAILROAD—19 boucauts sucre 72 barils sucre 57 barils mélasse et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY 1517 balles coton 300 sacs farine graine coton et fret assorti.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Mouillage
Alexandre Bixio	Havre	[illegible]
Azalia	Brême	[illegible]
Boskenna Bay	[illegible]	[illegible]
Bermuda	[illegible]	[illegible]
Beresford	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans

NEW YORK

[illegible]

NEWCASTLE

[illegible]

LIVERPOOL

[illegible]

MARYPORT

[illegible]

LONDRES

[illegible]

BARROW

[illegible]

GLASGOW

Steamship Hungarian ..... partie 21 nov
Steamship Scrapis, Norie ..... parti 21

NEWCASTLE

Steamship Kingsdale ..... parti 13 nov

PENARTH

Steamship Rydal Water ..... parti 13 nov
Steamship Wakesden, Barraia ..... parti 26 nov

GIBRALTAR

Steamship Marseca ..... parti 8 nov

PAUILLAC

Steamship Marseille, Molhere ..... parti 17 nov

HAVRE

Navire Ernst B Taylor, Tilley ..... parti [illegible]
Steamship Marseille, Molhere ..... parti 15 nov
Steamship Le Chatelier ..... parti 22 nov

MARSEILLE

Barque San Prisco, Busseco ..... partie 9 nov

BREME

Navire Elise, Winters ..... parti 24 nov
Steamship Corona, Wittenberg ..... parti 25 nov

HAMBOURG

Navire Hermann, Bade ..... parti 18 nov

GENES.

Barque Florida, Martinolich ..... partie 14 [illegible]
Barque America, Ferrari ..... partie [illegible]

PORTSMOUTH ANG.

Barque Preciosa, Jakobsen ..... partie 8 [illegible]

SHIELDS

Steamship Crete, James ..... parti 12 nov
Steamship Bristol, [illegible] ..... parti 4 nov

GRIMSBY

Steamship Lanarkshire, Reid ..... parti 13 nov

SWANSEA

Steamship Ed King, Priske ..... parti 24 nov

GREENOCK

Barque Sarah, Kemmlingway ..... partie 20 oct

ANVERS.

Navire Algoma, Veto ..... parti 25 oct

PALERME

Steamship Suez, —— ..... parti 17 nov

CETTE

Navire Fawn, Hopkins ..... parti 16 oct

BARCELONE

Barque Francisca, Ramolin ..... partie 3 nov

VALENCIA

Steamship Suts, —— ..... parti 24 nov

BUENOS AYRES.

Brick San Michele, Scala ..... parti 5 oct

RIO DE JANEIRO.

Navire Struan, Lowan ..... parti 27 oct
Brick Olufra, Barra ..... parti 6 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Isaac Smith Hynes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8,972—En vertu d'un ordre de vente en date du 3 novembre 1886 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 14 décembre 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

L'intérêt du cinquième indivis dans une certaine portion de terre située dans le sixième district de la ville de la Nlle-Orléans, autrefois paroisse de Jefferson, et connue comme lot No un de la section dix, troisième township, au sud du range onze est et de section huit du township trois, au sud du range onze est, excepté vingt-deux 10/100 acres de la partie supérieure de la section huit déjà vendus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
12nov—12 19 26 déc 3 10 14

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Henry Kershaw & Co. vs leurs créanciers—No 19,019, Division C.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Henry Kershaw & Co., composé de Henry Kershaw, Charles E. Kershaw et E. T. Buckert et chacun individuellement soit convoquée pardevant Frederick Zengle, notaire en cette ville, JEUDI, le 16me jour de décembre 1886, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur l'application du dit, et qu'avis de la dite réunion en soit dûment donné aux dits créanciers de Henry Kershaw & Co., et que les créanciers soient nommés d'assister à cette réunion. Que E. Morel, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents; et que dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre leurs personnes et leurs biens soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 11 novembre 1886.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

L'ABEILLE
DE LA
NOUVELLE-ORLÉANS

JOURNAL QUOTIDIEN,

AVEC UNE

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN

ET

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition heb[illegible] [illegible]ant en un seul [illegible] nouvelles de [illegible] beaucoup d'abo[illegible] en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS:
No. 73 rue de Chartres entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.

EDITION QUOTIDIENNE

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er Septembre 1827, est le plus ancien journal de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,
Un Bulletin Maritime,
Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,
Une Liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,
Un Bulletin Financier,
Un Bulletin Commercial.

BUREAUX ET ATELIERS:
73 CHARTRES 73